

Activités facturées

À partir du 1^{er} septembre 2020

Activités non incluses dans le per diem d'hébergement puisqu'elles sont directement reliés au protocole de recherche

- Anesthésie
- Formation spécifique à un protocole
- Chirurgie
- Identification des animaux et cages
- Collecte de tissus
- Cryoconservation, dérivation
- Médicaments, anesthésiques, analgésiques etc...
- Euthanasie et nécropsie
- Import/export
- Rencontre d'équipe
- Transfert d'animaux sur protocole
- Suivi de santé dû au protocole
- Dérivation
- Traitements ou administration de produits reliés au protocole
- Maintien de colonies (Accouplement, sexage, procédures pour génotypage, sevrage, réception des résultats de génotypes, etc.)
- Tout service hors per diem